

Contamination radioactive : quelles actions pour les sites pollués ?

Radioactively polluted sites and grounds



Réhabilitation du terrain CEA de l'Île Verte (Essonne). Vue pendant les travaux.

Éditorial	32
Foreword	
Un plan d'actions pour les sites pollués par les substances radioactives	33
An action plan for radioactivity polluted sites	
Réglementation en matière de sites et de sols pollués par la radioactivité : état des lieux en France	39
Regulation of radioactively polluted sites in France: the current situation	
État des lieux de la situation et des pratiques à l'étranger	43
Situation and practises abroad	
Radioactivité naturelle renforcée et pollution radioactive : définitions et limites	46
Natural radioactivity and radioactive pollution: definitions and limits	
Inventaires et descriptifs des sites pollués en France et en Europe	49
Inventories and descriptive data on polluted sites in France and in Europe	
La gestion des déchets radioactifs et des sites contaminés, apport de l'Inventaire	52
Radioactive waste and radioactivity polluted sites management: the National Inventory contribution	
Synthèse de la table ronde n° 1 : "contamination radioactive de sites : retour d'expérience"	55
Panel session no 1: "experience feedback on the management of radioactively polluted sites"	
Synthèse de la table ronde n° 2 : "responsabilité, encadrement juridique et financement"	60
Panel session no 2: "responsibilities, legal and regulatory context and financing issues"	
Synthèse de la table ronde n° 3 : "de l'évaluation à la réhabilitation des sites pollués"	66
Panel session no 3: "polluted sites: from evaluation to remediation"	

Coordination du dossier : Jérémie Averous

(1) Les synthèses des tables rondes ont été rédigées par la DGSNR à partir des actes du colloque, disponibles sur le site internet de l'ASN à l'adresse suivante : <http://www.asn.gouv.fr/data/information/sommaire04052004.asp>

Éditorial

par **André-Claude LACOSTE**
Directeur général de la sûreté nucléaire
et de la radioprotection

Site pollué par des substances radioactives ? Il s'agit de tout site, abandonné ou en exploitation, sur lequel des substances radioactives, naturelles ou artificielles, ont été ou sont mises en œuvre ou entreposées dans des conditions telles que le site présente des risques pour la santé ou l'environnement.

Depuis la création de la DGSNR en février 2002, la prise en compte et la gestion des sites pollués constituent une priorité pour l'Autorité de sûreté nucléaire. J'ai donc explicitement désigné une équipe pour prendre en charge cette activité et coordonner les actions nécessaires, tant en interne à l'ASN que vis-à-vis des administrations concernées.

J'ai décidé, conjointement avec le directeur de la prévention des pollutions et des risques, d'organiser le premier colloque national "sites et sols pollués par des substances radioactives" afin d'échanger expériences et points de vue sur ce sujet entre les différentes parties prenantes (administrations, industriels, associations de protection de l'environnement, juristes ...), et de dégager des stratégies d'actions dans le traitement des pollutions radioactives de sites.

Ce colloque national s'est déroulé le 4 mai 2004 à Paris. Il a permis d'établir un premier "livre blanc" rassemblant des contributions françaises et étrangères, qui dresse un état des lieux précis des pratiques actuelles, en France et à l'étranger, en matière de gestion de sites pollués radioactifs. Ce document ainsi que les actes du colloque sont consultables sur le site Internet de l'ASN, asn.gouv.fr.

Cette journée a montré qu'il est indispensable de savoir conserver une mémoire institutionnelle des sites contaminés, d'améliorer la situation et les délais en matière de mise en sécurité et de réhabilitation en prenant en compte l'ensemble des facteurs techniques, sanitaires, financiers, juridiques, de renforcer la participation sociale et de disposer d'un réel financement de service public.

Un certain nombre d'actions ont donc été définies, qui ont pour but d'améliorer la prévention des pollutions, de compléter l'inventaire des sites concernés, et de rendre plus efficace l'action de l'Etat en matière de traitement des sites pollués. Notamment, la procédure administrative, contenue actuellement dans une circulaire de 1997, devra prochainement être mise à jour.

La gestion des sites pollués par la radioactivité est un sujet difficile. Il conjugue à la fois des difficultés techniques, des difficultés de financement face à des travaux coûteux, et parfois l'angoisse bien compréhensible des personnes concernées par les pollutions de propriétés privées. Au nom de la solidarité nationale et de la protection sanitaire de la population, l'État doit savoir, de manière équitable, rechercher les responsabilités et mettre les responsables, s'ils existent, en face de leurs devoirs. L'État doit également intervenir rapidement et à bon escient pour trouver des solutions à ces problèmes, souvent hérités de pratiques historiques.



Foreword

Site polluted by radioactive substances ? That's any site, abandoned or currently used, on which radioactive substances, either natural or artificial, have been or are being used or stored in such conditions that the site is hazardous for health and the environment.

Since the creation of DGSNR in February 2002, the management of sites polluted with radioactivity is a priority for the Nuclear Safety Authority. I have therefore explicitly dedicated a team to take charge of this activity, and to coordinate necessary actions, both inside ASN and with other concerned administrative bodies.

I decided to organise, jointly with the director for the prevention of pollution and risks of the ministry for environment, the first national conference on "radioactively polluted soil and sites" to exchange experiences and points of view on the subject between different stakeholders (administrations, industrial companies, environment protection non-governmental organisations, lawyers...), in order to identify action strategies for the treatment of radioactive pollution.

This national conference was held on May 4th, 2004, in Paris. It allowed the establishment of a first "white book" that brings together national and foreign contributions, and describes precisely what the current practises are, in France as well as abroad, in the field of radioactively polluted site management. This document (in French) and the conference act are available on the web site asn.gouv.fr.

This conference has showed that it is essential to be able to keep an institutional memory of relevant polluted sites, to improve the situation and avoid delays in order to ensure the safety of people by remedial action, taking into account all technical, health, financial, legal factors, to reinforce social community participation and to have a real public service financing source available.

A certain number of future actions have therefore been defined, with the overall goal to improve pollution prevention, to complete the inventory of relevant, and to improve the efficiency of government action in the field of polluted sites. In particular, the relevant administrative procedure, dating back to 1997, will have to be updated soon.

The management of sites polluted by radioactivity is a difficult topic. It combines technical difficulties, financial difficulties taking into account the associated high costs, and sometimes the very understandable distress of people with private property concerned by pollution. In the name of national solidarity and population health protection, the Government has to be able to seek the responsible parties in an equitable way and make them aware of their responsibilities, but also to intervene rapidly and judiciously to find solutions to these problems that are often inherited from historic practises.